



Procès-verbal de la conférence des délégués du groupe de travail Agility Mobility Obedience de la SCS du 11.3.2006 dans l'Hostellerie Geroldswil ZH

1. Bienvenue

Le président de la CTAMO Udo Wöhning salue les délégués présents, la presse locale, la presse cynologique et les membres du comité central, Peter Rub, Matthias Leuthold et Beat Leuenberger. Le club HS Tägerhard Wettingen soutient le déroulement de la conférence des délégués de la CTAMO. L'assemblée est traduit simultanément en français/allemand.

Peter Rub salue l'assemblée au nom du comité central.

Il explique qu'est-ce qui c'est passé au sujet des chiens de combat depuis le 1.12.05. Après l'émission Arena, la SCS a soumis à la presse leurs exigences et offres. En principe l'écho a été très bien. La SCS a pu amener les idées et suggestions des commissions. Une communication constructive est la meilleure solution. Grace au travail de la SCS et des clubs, sans doute l'interdiction des Pitbulls et des chiens dangereux pourra être évité.

Chaqu'un de nous doit maintenant montrer que dans la cynologie les membres prennent leurs responsabilités.

Concernant l'assemblée :

Petre Rub souhaite une bonne décision démocratique en ce qui concerne les élections.

Le comité central a étudié les règlements présents. Ils sont le résultat de travail des commisions et de la CTAMO.

Peter Rub s'exprime brièvement sur les finances. Les bénéfices de la CTAMO sont directement versés dans la caisse général de la SCS, dont Fr. 50'000.— ont été mis à part pour le championnat du monde agility.

Peter Rub ne souhaite plus d'autres discussions concernant les finances.

La conférence des délégués a été convoqué conformes aux règles par écrit dans la semaine 4/06 avec les bulletins de vote et toutes les informations nécessaires.

L'ordre du jour a été publié dans Hunde 1/2006 et dans Cyno 2/2006.

Les propositions faites ultérieurement ont été déposées près de l'entrée. La conférence des délégués a donc été convoquée à temps et le quorum est atteint.

2. Election des scrutateurs

Sont proposés comme scrutateurs

1 Renate Madöry, 2 Sibylle Knoll, 3 Lita Reis, 4 Regula Tschanz,
5 Carola Vinorio, 6 Hans Wagner

L'assemblée accepte les scrutateurs.

Le bureau d'élection est organisé par le HS Tägerhard Wettingen.

Philip Fröhlich est élu président à l'unanimité.

180 bulletins de vote ont été remis, majorité absolue = 91 voix.

3. Acceptation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

4. Acceptation du procès-verbal CDAMO 30.8.2003

Les procès-verbaux sont acceptés à l'unanimité.

5. Election

Les membres suivants du comité de la CTAMO démissionnent :

Beatrice Glaus, Pascal Mauroux, Athos Giusti und Ronald Sturzenegger.

Le vice-président de la CTAMO Oskar Tschupp va mener l'élection du président de la CTAMO. Le président actuel Udo Wöhning se présente pour un nouveau mandat. Il voudrait continuer son travail déjà réalisé comme président de la CTAMO. Oskar Tschupp se rappelle avec plaisir du travail des années passées et remercie Udo Wöhning.

Pour cette fonction aucune nomination de candidat a été annoncé auprès de la CTAMO. Jean-Pierre Buol de Cypat'Agil a des propositions pour des candidats de salle. Il propose de nommer Udo Wöhning comme président honoraire pour son travail, car il n'a pas assez pu représenté nos intérêts de façon décidée auprès du comité central. Il propose Marco Mouwen qui fréquente Peter Rub. Ou Hans-Ruedi Weinmann qu'il favorise, il le propose comme président au lieu de caissier de la CTAMO, car tous les deux pourraient mieux intervenir en faveur de l'agility.

Marco Mouwen remercie pour la proposition et renonce à cette fonction, car il n'a pas assez de temps. Hans-Ruedi Weinmann est de l'opinion qu'il serait en mesure d'exercer cette fonction. Il est de la même opinion que Jean-Pierre que l'agility devrait être défendu auprès du comité central avec plus de pression et de conviction. Mais il est prêt de travailler dans n'importe quelle fonction dans la CTAMO.

Sont nommés pour l'élection : Udo Wöhning et Hansruedi Weinmann.

L'assemblée accepte un scrutin ouvert.

Udo Wöhning: Total 138 voix

Hansruedi Weinmann: Total 31 voix

Ainsi Udo Wöhning est élu comme président de la CTAMO pour la prochaine période. Udo Wöhning remercie pour la confiance manifestée.

7 départements doivent être renouvelés dans la commission.

Hansueli Gysin KV Oberbaselbiet demande si les nouveaux candidats vont se présenter. Ceci est prévu.

Jean-Pierre Buol de Cypat'Agil a vu la liste des candidats et constate que personne de la Romandie a été désigné. Il demande aux nouveaux membres de ne pas oublier la Romandie et le Tessin.

Udo Wöhning explique que malgré des demandes personne de la Romandie ou du Tessin se sont présentés.

Jean-Pierre Buol: Les demandes n'ont pas assez été publiées et communiquées.

Udo Wöhning demande aux délégués de la Romandie s'il seraient prêts de collaborer dans la CTAMO.

Jean Pierre Buol est à la disposition comme „pis-aller“ bien qu'il sait que beaucoup de délégués ne seront pas d'accord.

Jean-Pierre Buol est inscrit sur le bulletin de vote.

Jean-Pierre Buol de Cypat'Agil mentionne que la CTAMO peut avoir jusqu'à 9 membres. Il ne sait pas pourquoi nous nous limitons à 7 membres.

Udo Wöhning: C'est juste qu'il pourrait y avoir au maximum 9 membres. Nous avons 7 départements et pour chaque département un membre du comité.

Jean Pierre Buol critique que personne en particulier est désigné pour la formation pour l'agility.

L'équipe nationale et agility sont trop ensemble car l'équipe nationale elle-seule donne déjà beaucoup de travail.

Election:

Est-ce que la CTAMO doit continuer à travailler avec 7 départements? Oui 121 voix.

Est-ce que la CTAMO doit être agrandi a 8 départements ? Oui 44 voix. Donc tous reste comme toujours.



TKAMO
CTAMO

Technische Kommission Agility Mobility Obedience
Commission technique Agility Mobility Obedience
Commissione tecnica Agility Mobility Obedience

Les candidats se présente en personne:

Hans-Ruedi Weinmann se présente comme candidat.

Né 11.12.43, domicile Zurich, économiste d'entreprise, propriétaire d'une entreprise, 2 enfants, 4 chiens et une compagne.

Sport canin : depuis 1982 dans la scène agility. Président de la SCS ZH. Vice-président RCS Suisse.

Philip Monnier se présente comme candidat :

50 ans, marié, dessinateur industriel, 1 Aussie,

coureur cycliste et engagé dans l'administration dans le sport cycliste professionnel.

Karl-Heinz Krause se présente comme candidat :

Né en 1951, marié, pédagogue diplômé, maintenant pédagogue thérapeutique, Chargé de cours de l'école supérieure pédagogique à Chur, depuis 1989 en Suisse/Trimmis, 1 Border Collie, juge agility depuis 2001,

But : Responsable des juges, former une commission de juges, formation de base et formation continue des juges

Brigitta Gersbach se présente comme candidat :

AT Mutschellen, Jack Russel Terrier depuis 1984, 1997 le premier concours, elle parle couramment allemand, français et italien.

Jean-Pierre Buol se présente comme candidat :

Il est à la disposition car il trouve que la Romandie devrait être représentée, Depuis 14 ans il fait de l'agility, il a 6 chiens. Marié avec une femme agility.

Instruction concernant les élections:

Le bulletin de vote ne peut contenir que 7 noms, si vous voulez voter pour Jean-Pierre Buol, vous devez barrer un autre nom autrement le bulletin de vote est nul.



TKAMO
CTAMO

Technische Kommission Agility Mobility Obedience
Commission technique Agility Mobility Obedience
Commissione tecnica Agility Mobility Obedience

Résultat de l'élection:

179 voix Heidi Erhart

172 voix Brigitta Gersbach

174 voix Karl Heinz Krause

173 voix Philip Monnier

169 voix Jeannine Tschupp

173 voix Oskar Tschupp

143 voix Hans-Ruedi Weinmann

Avec 50 voix Jean-Pierre Buol n'est pas élu.

Les personnes élus acceptent l'élection.

6. Renouvellement des règlements

Dans les derniers 3 années, il a eu au sein de la SCS un rapprochement entre les travaux administratifs et les règlements.

C'est pourquoi la CTAMO a réfléchi sur les règlements présents

- La CTUS a un règlement = RC,
- La CTAMO a 3 règlements séparés.

La CTAMO est de l'opinion qu'aussi concernant les règlements il devrait avoir un rapprochement.

Analogue au RC de la CTUS, il devrait avoir dans la CTAMO un règlement de concours RC.

La CTAMO doit accepter toutes modification des règlements. Le comité et les commissions ont décidé de faire les propositions présentées.

Personnes qui demandent la parole :

Jean-Pierre Buol: Cypat'agil a demandé de remettre l'élection à une conférence des déléguées e.o.. Udo Wöhning a promis une prise de position de août jusqu'au novembre 2005. Les informations ont été envoyées à trop court terme pour une discussion dans les clubs. Il est de l'opinion que nous comme personnes concernées ne sommes pas encore capable de décider sur cette affaire. Il aimerait remettre ce point de l'ordre du jour à automne ou hiver 2006 lors d'une conférence des déléguées e.o.

Udo Wöhning le remercie et demande s'il s'agit de tous les règlements ou seulement du règlement d'agility.

Puisque nous voulons un règlement de concours qui contient tout, il serait mieux de voter sur tous les règlements plus tard, même si Cypat'agil pensait seulement à l'agility.

La même proposition a été faite par KV Oberbaselbiet dans le domaine obedience.

Vote :

Est-ce que tous les votes concernant les règlements doivent être remis en faveur d'une prise de position, ou est-ce que les règlements doivent être traités sous la forme présente ?

Traité maintenant : 61, pas maintenant avec prise de position : 89

Ainsi la proposition Cypat'agil et KVO est acceptée.

Les dates respectives seront décidées et publiées par la CTAMO.

En plus Cypat'agil a encore fait en dehors des règlements 2 propositions. Ceux-ci seront traitées sous le point « divers » de l'ordre du jour. Matthias Leuthold se prononcera sur ses 2 propositions.

7. Divers

Matthias Leuthold concernant les taxes de licences. Les statuts Art. 11a Abs. 3 disent que ces taxes ne peuvent pas être fixées par la CTAMO même car nous n'avons pas de souveraineté financière. Une telle proposition doit être faite au niveau de la conférence des délégués de la SCS dans le sens d'une modification des statuts. C'est-à-dire en 2006 on ne pourrait plus voter sur une telle proposition car aussi pour la conférence des délégués de la SCS le délai est expiré.

Proposition 11 de Cypat'Agil : Chaque année la CTAMO doit être obligé de convoquer une conférence des délégués e.o. Ceci ce contredit déjà dans le sens du mot, e.o. ne peut pas devoir être.

En 2002 les statuts ont été modifiés, c'est-à-dire les conférences des délégués e.o. peuvent être exigées par la CTAMO, le comité central ou 1/5 des clubs membres. Le souhait de modifier les statuts de la SCS doit être décidé par la conférence des délégués de la SCS et non par la conférence des délégués de la CTAMO.

Jean-Pierre Buol: Quand la décision fut prise de modifier les règlements, nous n'avons pas remarqué que nous n'avons plus rien à dire. Cependant il croit que la CTAMO peut agir auprès du comité central et celui-ci auprès de la SCS dans le sens et de la part de ces propositions. Il n'est pas d'accord que la licence agility est la licence la plus chère et en plus que seulement en agility et obedience une taxe de licence est exigée. Il trouve aussi que nous pouvons absolument voter sur le fait si la CTAMO devrait faire une démarche dans ce sens.

Leuthold: Cypat'agil n'a pas rédigé les propositions conforme aux statuts. Mais elles peuvent être réécrites à tout moment.

La CDUS a décidé d'introduire aussi dans le domaine des chiens d'utilité et de sport une taxe de licence. La date n'est pas encore fixée.

Au nom de Cypat'agil, Jean-Pierre Buol est d'accord de récrire les propositions et de les changer en ordre/recommandation à la CTAMO.

Le résultat du vote :

Proposition 10 = taxe de licence, c'est-à-dire la taxe de licence sera fixé chaque année de nouveau.

Regula Tschanz AT Limmattal voudrait que la proposition soit formulée plus précisément.

Regula Hörler VATH, qui fixe la taxe de la licence si elle serait changée.

Udo Wöhning: Elle est fixée sur proposition de la CTAMO, selon le budget, au comité central qui finalement en décide.

Jean-Pierre Buol: La CTAMO doit fixer la licence à propos du budget. Elle ne doit pas être augmentée avant que tous les autres disciplines de sport sont adaptées. A l'époque l'augmentation a explicitement été autorisée en faveur d'agility et obedience.

Ronald Sturzenegger: Il fait la proposition de traiter ce thème lors de la conférence des délégués e.o.
Ronald Sturzenegger, en fonction de responsable démissionnant de l'équipe nationale remercie pour la confiance manifestée pour son team pendant les dernières quatre années.

Thomas Hellstern HT Sirnach

Depuis 1998 le HT Sirnach organise 2 concours par an sur un terrain de football.

Malheureusement les délais ne peuvent pas toujours être respectés à cause du programme de football.

Est-ce qu'un concours peut être refusé parce qu'il n'a pas pu respecter les délais ?

A cause de Cyno ces délais sont nécessaires. Dans des cas spéciaux, une exception peut être faite. Il faut faire attention à la clôture de la rédaction.

Martin Eberle Microdogs

La proposition Microdogs concernant la participation dans l'équipe nationale avec plus qu'un chien ne peut être décidé seulement avec une modification générale du règlement.

Roland Spring HS Liechtenstein

Ils organisent le CS obedience en 2006. Il fait de la publicité pour le CS le 23./24.9.2006.

Fredy Surber ATL Haslyfliers:

Un délai de 10 semaines est prescrit pour les publications. Malgré ceci on peut déjà s'inscrire plus tôt par l'internet. De l'aspect juridique, est-ce en règle ?

Udo Wöhning: Selon le règlement, on peut s'inscrire dès que le concours est publié. L'inscription par internet a été tolérée jusqu'à présent car aucunes réclamations directes ont été faites.

Renate Madöry: La publication dans Hunde et Cyno peut être faite bien plus tôt. Les 10 semaines sont le délai minimum.

Beatrice Glaus: décrit en quelques mots sa fonction dans la commission qui était plutôt frustrant.

Monsieur Senn du bureau est brièvement présenté.

A 12.30h le président de la CTAMO clos l'assemblée.

Pour le procès-verbal : Heidi Erhart